



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 32
Voix favorables : 22
Voix défavorables : 9
Bulletins Blancs ou Nuls : 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27/01/2022

DELIBERATION
n° 2022-002

relative à la participation de l'université Toulouse Capitole au Projet TIRIS en réponse à l'appel à projet PIA4 ExcellencES sur la base de la présentation synthétique

Vu le code de l'éducation,

Vu l'avis du Comité Technique réuni le 25 janvier 2022,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la participation de l'université Toulouse Capitole au Projet « TIRIS-Toulouse Initiative for Research Impact on Society », en réponse à l'appel à projet PIA4 ExcellencES, sur la base de la présentation synthétique jointe à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,




Hugues KENFACK